

"DANS LES FAMILLES, L'ARGENT EST UNE ÉPINE CACHÉE"

FAMILLES RECOMPOSÉES, MONOPARENTALES... LES NOTIONS D'HÉRITAGE ÉVOLUENT. D'APRÈS LA PSYCHOTHÉRAPEUTE ET PHILOSOPHE NICOLE PRIEUR*, ELLES SUSCITENT TOUJOURS AUTANT DE PASSIONS.

Propos recueillis par Amandine Hirou



Transmission « Autrefois, elle était en quelque sorte perçue comme une obligation. Aujourd'hui, les seniors sont tiraillés entre plusieurs options. »

L'Express Pourquoi l'affaire Hallyday fascine-t-elle autant ?

Nicole Prieur Tout le monde en parle, parfois avec animation, dans les dîners, à la cantine, à la machine à café. Toutes ces réactions émotionnelles et affectives découlent d'un phénomène d'identification très fort. Ces déchirements nous renvoient à notre propre histoire et nous incitent à nous interroger sur ce que nous aurions fait nous-mêmes dans de telles circonstances. On a tendance à se retrouver dans cette suridéologie de la famille, cette quête de l'entente filiale ou fraternelle parfaite... mais, hélas, souvent déçue. Lors des obsèques de Johnny Hallyday, l'image de cette famille apparemment unie - même si des rumeurs de tensions couvaient déjà - avait pu soulever un espoir. Celui de l'union dans l'adversité, du clan qui fait bloc pour surmonter les épreuves. Et puis, patatras, quelques jours plus tard, les disputes et les règlements de comptes ont pris le dessus. Comme souvent lors des réunions de famille ou les fêtes de Noël... Dans le cas des Hallyday, le fait qu'il s'agisse d'une famille recomposée exacerbe cette curiosité.

L'Express Comment l'expliquer ?

N. P. Dans notre corpus sociétal et culturel, ce champ-là reste assez peu exploré, alors qu'on trouve de très nombreux récits de discordes au sein des fratries ou de ruptures pouvant découler d'un héritage plus « traditionnel ». Dans le cadre d'une famille recomposée, on a moins de repères, moins d'éléments auxquels se raccrocher ou se comparer. D'où toutes ces interrogations souvent exprimées dans le secret de mon cabinet : qui suis-je, moi, par rapport aux enfants de mon père issus de son deuxième mariage ? Comment puis-je trouver ma place ? Comment « faire famille » lorsque l'on n'a pas de lien biologique avec le nouveau compagnon de sa mère ou avec les enfants de ce beau-père ? La question de l'argent peut cristalliser ces problèmes de positionnement. Même si, heu-

reusement, des liens très forts peuvent se tisser entre les différents membres, l'argent fait souvent figure d'épine cachée, qui peut s'enflammer à tout moment.

L'Express Vous soulignez l'influence particulière de la belle-mère sur tous ces aspects financiers. En quoi est-elle si décisive ?

N. P. Les études démontrent que, tant que les enfants issus d'un premier mariage vivent sous le toit de leur père et de leur belle-mère, les enjeux affectifs permettent de surmonter les enjeux financiers et d'aplanir les tensions. Mais, lorsqu'ils quittent le nid et prennent leur indépendance, cette solidarité est souvent mise à mal. Une belle-mère aura naturellement tendance à préserver son couple et ses propres enfants au détriment de ceux issus d'un autre lit. Psychiquement, elle peut les assimiler à la vie d'avant, celle d'avec sa rivale, et vivre certains dons à leur égard comme une dépossession, voire une trahison. Voilà pourquoi il arrive que des pères se retrouvent à verser de l'argent en cachette à leurs premiers enfants. Ces mêmes enfants, s'ils s'estiment lésés par rapport à la dernière famille du père au moment de la succession, le vivent comme une profonde injustice, voire un verrouillage de la filiation. Ils se sentent exclus de l'histoire familiale. Symboliquement et psychiquement, c'est très violent.

L'Express Autre évolution sociétale : avec l'allongement de la durée de la vie, les questions d'héritage interviennent beaucoup plus tard. Qu'est-ce que cela change pour le donateur ?

N. P. Notre représentation actuelle de l'héritage est très différente de celle d'il y a un ou deux siècles.

Autrefois, la transmission était une des fonctions premières de la famille dépositaire d'un patrimoine. Elle était en quelque sorte perçue comme une obligation. Aujourd'hui, les seniors, soucieux de vivre le mieux et le plus longtemps possible, sont tiraillés entre plusieurs options. Doivent-ils profiter au maximum de leur argent au détriment de la génération suivante ? Ou préserver celle-ci en mettant de l'argent de côté pour elle ? Voir en effectuant une donation de leur vivant ? Autant de questions cruciales que l'on ne se posait pas, ou moins, autrefois.

L'Express Pour les bénéficiaires, le fait d'hériter plus tard a-t-il permis d'apaiser les tensions ?

N. P. L'âge moyen des bénéficiaires d'un héritage parental, qui oscillait autrefois autour de la quarantaine, s'est déplacé autour de la cinquantaine. Âge auquel on a déjà construit sa propre vie. Parfois, cela permet de réinventer les solidarités familiales en transmettant directement à la génération suivante un patrimoine dont celle-ci aura besoin pour démarrer sa vie professionnelle ou de couple. Le fait que cette



Nicole Prieur « Aborder le sujet en amont avec les enfants est plus facile. »

somme arrive tardivement, et de façon moins systématique qu'autrefois, pourrait être perçu davantage comme un cadeau, une occasion un peu inespérée d'améliorer son quotidien, plutôt que comme un dû. Or les histoires d'héritage continuent de soulever bien des tempêtes au sein des familles, et notamment des fratries. Même des frères et sœurs qui entretenaient jusque-là de bonnes relations peuvent tout d'un coup s'entre-déchirer violemment quand il s'agit de solder les comptes enregistrés par leur « calculatrice inconsciente ».

L'Express Qu'est-ce que la « calculatrice inconsciente » ?

N. P. Très tôt, l'enfant va →

→ commencer à enregistrer tout ce qu'il a reçu de plus, mais aussi et surtout de moins, que son frère ou sa sœur, de la part de ses parents, et tenir ainsi inconsciemment des comptes. Cela peut passer parfois pour des détails, du style : « tu ne me racontais qu'une seule histoire le soir, alors qu'avec lui tu restais dix minutes de plus », ou « je rêvais d'avoir cette poupée, mais c'est ma sœur qui l'a eue, elle, pour son anniversaire ». Tous ces minidrames sont mis de côté, refoulés au nom de l'injonction du surmoi fraternel. Tant que les parents sont là, on se sent dans l'obligation de respecter et d'aimer le reste de la fratrie. Lorsqu'ils partent, toutes ces frustrations anciennes nous reviennent comme un boomerang. Les questions d'héritage sont censées réparer ces « injustices » passées. C'est aussi l'occasion de régler ses comptes avec un parent qui, sous prétexte qu'il nous aurait moins aimé ou n'aurait pas été assez présent, devrait se « racheter » en léguant davantage à celui qui a le plus souffert. Or on ne peut demander à un frère ou à une sœur de nous aider à réparer notre relation passée avec nos parents. En clair, ce n'est pas à eux de payer la facture.

L'Express Contrairement à une idée reçue, la place de l'héritier avantagé au détriment des autres frères et sœurs n'est pas forcément la plus enviable. Pourquoi ?

M. P. Le fait d'avoir reçu plus d'attention, d'être dans la position du préféré, peut aussi être extrêmement culpabilisant. On a tendance à sous-estimer l'importance du devoir de loyauté au sein d'une fratrie. Un enfant qui grandit dans un univers familial toxique ou issu d'un milieu très défavorisé mais qui, contrairement aux autres membres de la fratrie, arrive à s'en sortir, aura tendance à le payer inconsciemment. En réussissant, par exemple, dans sa vie professionnelle, mais en allant d'échec en échec dans sa vie amoureuse,



Voilà pourquoi, paradoxalement, un héritage peut parfois se transformer en fardeau.

L'Express La transmission n'est pas uniquement synonyme d'argent. Pourquoi les dons matériels ont-ils aussi leur importance ?

M. P. Les objets que l'on reçoit post mortem peuvent aider à préserver le lien, à continuer d'entretenir une relation avec le défunt, à imaginer des réponses qu'il pourrait nous donner et à éclaircir certaines incompréhensions. Un enfant privé de cet héritage matériel serait également privé de ce dialogue fantasmatique indispensable. Mais un bien, hérité par exemple en indivision, peut tout aussi bien engendrer des drames. Imaginons que trois enfants héritent d'une maison de campagne, que le premier et le second souhaitent vendre pour éponger des dettes ou monter une société, mais que le troisième mette un point d'honneur à la garder au nom de la loyauté familiale... La situation devient inextricable. Ce cas de figure est malheureusement très fréquent.

L'Express D'où l'importance, pour préserver la cohésion familiale, de régler les questions de succession de son vivant ?

M. P. Oui, même si faire la démarche d'envisager l'après, d'anticiper sa propre mort, est forcément très difficile. Mais le fait de surmonter cette angoisse peut être libérateur et nous

permettre de mieux vivre ensuite. C'est aussi l'occasion d'apaiser les relations familiales, de réparer des liens ou de clarifier certaines décisions en les assumant. Beaucoup d'enfants rechignent également à aborder ce sujet, mais les y inciter leur permettra de faire une partie du chemin et les aidera à mieux vivre le deuil le moment venu. Il est important de compren-

dre que le temps de la succession, qui intervient très rapidement après le décès d'un proche, ne respecte pas le temps psychique nécessaire à l'apaisement. Les réactions à fleur de peau, au moment de la découverte d'un testament, ne seraient sans doute pas les mêmes quelques semaines ou mois plus tard.

L'Express Comprenez-vous la volonté de certains membres de la famille Hallyday de médiatiser cette bataille autour de l'héritage ?

M. P. Johnny Hallyday fait en quelque sorte partie de notre patrimoine national, sa vie s'est toujours déroulée sous les caméras, ses obsèques ont été suivies par des milliers de personnes. Il n'est pas étonnant que sa fille, Laura Smet, en rendant publique la lettre posthume qu'elle avait adressée à son père, poursuive cette tradition. Peut-être y a-t-il une part de calcul, mais, à mon sens, c'est surtout une forme de réconfort qu'elle recherche et une reconnaissance de son statut de victime. A titre personnel, cela ne me choque pas. Dans le message qu'elle lui adresse transparaissent ces sentiments d'abandon, d'injustice, tous ces questionnements sans réponses, ces souffrances enfantines sous-jacentes... Dans lesquels beaucoup de Français en situation de deuil peuvent, encore une fois, se retrouver.

* Auteure, avec Bernard Prieur, de *La Famille, l'Argent, l'Amour. Les enjeux psychologiques des questions matérielles*. *Albin Michel*, 2016.